



Par courriel et dépôt électronique

Le 29 septembre 2014

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande amendée d'autorisation du Transporteur relative au projet à 735 kV
de la Chamouchouane - Bout-de-l'île
Dossier Régie de l'énergie : R-3887-2014
Notre dossier : R049654 YF

Chère consœur,

Le 25 septembre 2014, Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (« le Transporteur ») a reçu la demande de renseignements numéro 2 de la Régie dans le dossier décrit en rubrique.

Conformément à la décision D-2014-161, les réponses à cette demande de renseignements doivent être déposées au plus tard le 30 septembre 2014 à 12 h. Or, malgré toute la diligence des représentants du Transporteur, il ne sera pas possible de respecter ce délai.

Le Transporteur demande l'autorisation à la Régie de déposer ses réponses au plus tard le 3 octobre 2014 à 12h. Il va de soi que si les réponses sont disponibles avant cette date, elles seront déposées au dossier de la Régie.

Le Transporteur regrette cette situation qui toutefois n'aura pas d'impact sur la célérité ou l'équité du déroulement de l'audience.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. Participants (courriel)